

MOBILITE 2026 - Recrutement Poste à profil

Directeur (F/H) École Bel-Air / La Grand Font

École à 20 classes

Le projet de renouvellement urbain d'Angoulême s'est articulé autour de la création d'une nouvelle structure éducative regroupant des écoles, un centre de loisirs et un pôle petite enfance.

L'école comprend 20 classes qui accueillent les élèves du quartier de Bel-Air-la-Grand-Font d'Angoulême, classé quartier prioritaire de la politique de la ville et inscrit dans le territoire de la cité éducative d'Angoulême.

Le directeur doit être inscrit sur la liste d'aptitude, justifier d'une expérience significative de direction d'école et disposer d'une connaissance solide des enjeux propres aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le poste est exercé à temps complet, avec une décharge totale d'enseignement.

La prise de fonction est prévue à la rentrée 2026. Un accompagnement par la circonscription sera assuré. Selon la situation administrative de la personne recrutée, le poste pourra être attribué à titre définitif ou provisoire.

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION

Le directeur est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription Angoulême-Est, par délégation du directeur académique.

Son action s'articule avec les missions de son « adjoint » partiellement déchargé pour assurer la coordination des partenariats. Il collaborera également avec l'agent de maîtrise positionné à plein temps par la collectivité pour assurer l'encadrement de proximité des agents territoriaux en poste dans l'école et garantir le bon fonctionnement de la structure.

Une classe à horaires aménagés « bande dessinée » est implantée dans l'école, en lien avec la cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Le directeur veille à la bonne organisation du dispositif, à la qualité de la communication et aux modalités de recrutement spécifiques. Cette coordination pourra être assurée en lien étroit avec l'adjoint déchargé.

LES MISSIONS

Les missions et conditions d'exercice du directeur répondent aux exigences du décret du 14 août 2023 et à sa traduction dans le code de l'éducation (articles R411-10 à R411-18).

Il assure la bonne marche de l'école, garantit un fonctionnement sécurisé et conforme, pilote la dynamique pédagogique collective en application du projet d'école, et fédère l'alliance éducative (école-familles-partenaires) renforcée par la cité éducative en lien avec les partenaires du QPV.

Dans un établissement de cette taille, le poste implique une capacité affirmée à organiser, anticiper et réguler l'activité d'un collectif important.

Pilotage pédagogique :

La fonction requiert un pilotage rigoureux, fondé sur des éléments objectivés de diagnostic.

Le directeur identifie et mobilise les compétences présentes au sein de l'équipe et favorise la prise d'initiative. Le pilotage s'appuie sur des espaces de concertation réguliers permettant la co-construction des orientations pédagogiques et la responsabilisation des acteurs, au service d'un projet d'école réellement partagé.

Dans ce cadre, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, le directeur veille à :

- définir les priorités collectives de l'action pédagogique en réponse aux axes du projet d'école ;
- assurer la prise en charge collective de la difficulté des élèves et garantir la continuité des apprentissages, en lien avec les membres du pôle ressource de circonscription et les acteurs du programme de réussite éducative ;
- prévenir et réguler les situations de tension ;
- favoriser le lien avec le second degré.

Dans le cadre de la cité éducative, le directeur contribue activement à la coordination et à l'évaluation des actions conduites sur le territoire. À ce titre, il assure :

- la création et la mobilisation d'instances internes de concertation ;
- l'interface régulière avec les dispositifs et partenaires ;
- la lisibilité de la contribution de l'école aux priorités territoriales.

L'école s'inscrit dans une dynamique ambitieuse d'éducation artistique et culturelle. Un parcours EAC renforcé est proposé de la petite section au cours moyen. De plus, l'implantation d'une classe à horaires aménagés dédiée à la bande dessinée prolonge cette logique au service de l'ambition scolaire et de la valorisation des élèves.

Le directeur veille :

- au respect de la convention partenariale ;
- à la cohérence pédagogique entre les différents intervenants ;
- à l'élévation du niveau d'ambition pour l'ensemble des élèves.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES

Ce poste requiert :

- une capacité affirmée de pilotage et d'analyse ;
- une aptitude à conduire et fédérer une équipe importante ;
- une posture d'autorité bienveillante ;
- une grande disponibilité ;
- une loyauté institutionnelle affirmée ;
- une capacité à inscrire l'action de l'école dans une stratégie de territoire.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente

L'attribution du poste est soumise à un entretien préalable devant une commission départementale pour valider la candidature (sur une date comprise entre le 11 mars et le 27 mars)

Date limite de transmission pour visa du dossier de candidature auprès de l'IEN d'affectation actuelle : le 9 mars 2026

Information de candidature à transmettre également à : ce.iena16@ac-poitiers.fr et mouvement1d16@poitiers.fr